



SNUDI-FO

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et professeurs des écoles de l'enseignement public
Force Ouvrière**

Mardi 19 mai : grève à l'appel de FO, CGT, SNES, SNALC, SUD pour le retrait de la réforme du collège.

La question de la grève dans le 1^{er} degré n'est-elle pas aussi posée ?

Les syndicats SNFOLC, SNETAA-FO, SNES-FSU, SNEP-FSU, SNALC-FGAF, CGT-Educ'action et SUD-Éducation, qui représentent 80% des enseignants des collèges, *«continuent à demander le retrait de cette réforme (...) appellent à poursuivre les mobilisations en cours, débattre en AG des conditions de l'amélioration du collège, multiplier les formes d'action et se mettre massivement en grève le 19 mai.»*

Déjà des dizaines de motions d'AG d'établissements, avec FO, SNES, CGT, SUD se prononcent pour l'abandon de la réforme du collège et décident d'être en grève le 19 mai.

Dans les écoles le même processus destructeur est à l'œuvre

La réforme territoriale, qui disloque la République en 13 grandes régions, menace directement l'existence des ministères nationaux et des administrations centrales, donc de toute la Fonction publique d'Etat. Ainsi l'article 10 précise *«Le préfet de région peut, pour la mise en œuvre des politiques publiques, et afin de tenir compte des spécificités locales, proposer de déroger aux règles fixées par les décrets relatifs à l'organisation des services déconcentrés de l'Etat et à la répartition des missions entre ces services.»*

Les rythmes scolaires avec les Projets Educatifs de Territoire (PEdT) contre le statut de fonctionnaire d'Etat

Dans ce cadre, la réforme du collège, qui réduit les enseignements disciplinaires au profit de vagues activités transversales, marque un pas supplémentaire dans l'approfondissement de l'autonomie des établissements. 20% des horaires sont laissés à la disposition du conseil d'administration de l'établissement, dans le cadre du projet d'établissement, lui-même dépendant des PEDT généralisés cette année.

Cette réforme participe donc bien du processus d'autonomie et de territorialisation de l'école de la République dans le cadre de la réforme territoriale, à l'image des décrets Peillon/Hamon sur les rythmes scolaires dont on mesure chaque jour les méfaits.

Avec la généralisation programmée des PEDT, les villes tentent d'imposer aux enseignants de nouvelles modifications de l'organisation de la semaine scolaire et une aggravation de la confusion scolaire/péri scolaire.

L'école du socle contre les statuts particuliers et les garanties collectives

Avec la liaison école/collège (conseil école/collège, cycle CM1/CM2/6^{ème}), la ministre entend favoriser les contrats d'objectifs entre le collège, les écoles et la collectivité territoriale. Le cycle CM1/CM2 /6^{ème} conduit à la polyvalence des enseignants entre école et collège qui remet en cause les règles statutaires d'affectation, de mutation, les obligations de service... L'école du socle c'est aussi le projet de suppression des SEGPA.

PEdT, Rythmes scolaires, garanties statutaires, suppressions de Postes, rien n'est réglé !

Le 9 avril les enseignants étaient en grève dans les écoles, dans les collèges, les lycées et les lycées professionnels (25% en moyenne et 35% dans les collèges). Ils sont mobilisés pour s'opposer aux remises en cause statutaires, aux PEDT et aux fermetures de classes et d'écoles entières, qui découlent de la dotation 2015 au nom de la politique d'austérité.

Nous sommes tous concernés.

Dans ces conditions, la question de la grève est posée dans le 1^{er} degré! .../...

.../...

- ▶ **Le SNUDI-FO appelle les PE exerçant en SEGPA, UPI... à la grève le 19 mai pour l'abandon du projet de dissolution de SEGPA et le retrait de la réforme du collège.**
- ▶ **Il propose aux enseignants de se réunir dans les écoles pour discuter de cette proposition.**
- ▶ **Il invite ses syndicats départementaux à prendre contact avec les syndicats SNUipp, CGT, SUD pour soutenir et discuter de l'appel à la grève le 19 mai.**

Le SNUDI-FO rappelle qu'en 2012 le ministre a dû retirer les décrets sur l'évaluation des enseignants devant la mobilisation des enseignants avec les syndicats FNEC-FP-FO; SNES-FSU; CGT; SUD.

Obtenir le retrait de la réforme du collège, maillon de la réforme territoriale, c'est préparer les conditions pour le retrait de toutes les mesures de territorialisation : rythmes scolaires, PEdT, Ecole du socle...

Assez de la territorialisation !

**La ministre doit retirer la réforme du collège, elle doit suspendre immédiatement les décrets Peillon/Hamon sur les rythmes scolaires et abandonner les PEdT.
Annulation de toutes les fermetures d'écoles, de classes, de postes spécialisés.**

Montreuil, le 05 mai 2015